

Madame, Monsieur,

Conformément à votre demande, vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à l'examen du permis de chasser ainsi que les dates des différentes sessions.

Nous vous rappelons que cette demande est à compléter **recto verso** et à adresser à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Mayenne, accompagnée de :

- La photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité.
- Deux photographies de moins de 6 mois conformes aux normes en vigueur,
- Le document relatif aux obligations du service national pour les personnes concernées (*cf dossier d'inscription*).
- Un chèque de 46 € pour les majeurs ou de 31 € pour les mineurs à l'ordre de l'O.F.B (Office Français de la Biodiversité) correspondant aux frais d'inscription et d'édition du titre permanent.
- Un chèque de 20 € à l'ordre de la Fédération des Chasseurs de la Mayenne, correspondant aux frais de formation et à l'envoi d'un manuel du permis de chasser (ou 10 € sans le manuel)

Tout dossier non conforme, vous sera retourné dans son intégralité.

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte pour une inscription à l'examen.

Votre formation va se dérouler en deux étapes.

Vous allez être convoqué, dans un premier temps, à une formation en groupe (durée : environ 3 heures). Il vous sera exposé les fondamentaux pour bien préparer et réussir votre examen.

A l'issue de ce regroupement, vous serez de nouveau convoqué pour une demi-journée sur le parcours du permis de chasser. Vous pourrez ainsi mettre en pratique toutes les règles de sécurité nécessaires à l'exercice de la chasse.

Ces formations sont obligatoires. Toute absence entrainera une réinscription payante.
(arrêté ministériel du 07/10/13 relatif aux modalités de l'examen préalable à la délivrance du permis de chasser).

N'oubliez pas de nous indiquer la session souhaitée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous auriez besoin, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur,
S. PETIT

N.B. : Merci de nous communiquer vos coordonnées téléphoniques/MAIL

(permis de chasser/lettre inscription EPC)

La Vigneule 53240 MONTFLOURS
Tél 02 43 53 09 32 Fax 02 43 67 16 96
fdcm@chasseurs53.com www.frc-paysdelaloire.com

Bureaux ouverts du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30